

Synthèse de la rencontre entre l'opérateur extrascolaire et la coordination accueil ou la conseillère EDD

A l'issue de l'échange du

ENTRE
L'opérateur AES 2 :
représenté par :
ET
L'Office de la Naissance et de l'Enfance
représenté par le•la Coordinateur•rice accueil (CAL), la Conseillère Écoles de devoirs (CEDD):
Il ressort les éléments suivants quant à l'auto-évaluation de la qualité de l'accueil en regard du Plan d'amélioration de la qualité (PAQ) développé durant la période du / / au / / :
Signatures des deux parties : CAL/CEDD Pouvoir organisateur ou son délégué

Booster la qualité dans sa structure d'accueil extrascolaire : Le plan d'amélioration de la qualité

ANNEXE 2 - Synthèse de la rencontre avec l'ONE